qu'il occasionne, simplement pour quelques se-maines de résidence nous paraissent l'étamper du cachet de la vanité détestable de l'un de ses prédécesseurs feu tord Durham. Quand aux frais on n'en parle pas. John Buth et Jean Baptiste cont forts et robustes et ils ont été justement créés par la nature pour suor ci fravailler afin de procurer de douces heures de mollessa et d'abondance à leurs serviteurs qui sont mille fois plus heures annues serviteurs qui sont mille fois plus heuroux que les maîtres.

Une chose certaine toujours c'est que Sir Charles Bagot vient à Québac. Allons donc! les machines à requêtes et pétitions remuez vous donc, trémoussez vous donc, voilà le moment de montrer votre adresse, votre souplesse, votre prestesse. Sir Chs. Begot n'a encore rien fair contre nous : vive Dieu! c'est chose rare! empressons-nous donc d'aller nous rouler dans la poussière que feront ses chevaux afin de lui montrer notre extrême dévouement, notre humble soumission. Tachons de l'enchanter par les soumission. Tachons de l'enchanter par les soumies gracieux de nos gros bonnets, par les cris d'allégresse de, notre population enchantée, par les bénédictions de nos vicillards qui devront tous se trouver sur son passage et l'appeler d'une voix chavrottante : le libérateur, le bienfaiteur! Oh que ca spectacle sera touchant et, foi de rédacteur, nous en antions presque la larme à l'œil d'autant plus que dans le même instant nous n'y pourrions résister à l'idée que toute cette dé-monstration aurnit pour résultat de nous avilir un peu plus que nons ne lo sommes déjà. Cepen-dant qu'il soit bien notoire que nous avons affaire à un diplomate et qu'il faut mettre en requisition nos boarmes les plus madrés et les plus soumis, nun cu trauver les susce et intesses au moyen desquelles on pontrait annadouer lo rénard qui va nous visiter. Voyons, cherchons quels seront nos députés....ma foi, lectures et citoyens, cherchez vous-mêmes car en prenant sur nous de vous les nommer, nous pourrions commettre quelques crosses sottises et dire quelques trop bonnes vérités ; sculement faites que votre choix tombe sur ceux qui vous ont trompés le plus sou-vent ; vous serez certains alors, bons canadiens, que ces gens-la connaissent un peu le métier.

Nous voyons avec plaisir que le comité pour l'établissement d'une société des bons livres a remnissement unne societé des nons invres à fait son rapport contenant un projet de réglements qui nous paraissent bons et judicieux. Mais tandis qu'on est entrain de bien faire ne seni-ti pas fuelle d'inclure St. Roch dens cetto bonne pas noure a monte se roon dans cere conne œuvre; quitte à faire quelques restrictions si on qui pourraient appartenir directement à la paroisse de St. Roch tout en laissant toujours à tous ceux qui y auraiteut dei lusage indistinct de touto la bibliothèque. Quand on fait du bien à un il y en a pour deux presque au même prix. Les cito-cus inducerts de St. Roch devraient donc se remuer un peu et se consulter avoc les personnes qui sont à la tête de la société établie alin de voir on a meter de la sorrie cuanta de la sil n'y aurait pas moyen d'inclure leurs co-parois-tiens dans une association aussi noble aussi ma-tenale et philantrope que celle qui cet ca chomia du se former bien rapidement comme tout le dé-

# AUX CORRESPONDANTS.

AUX CORRISPONDANTS.

\*\*. Nous ne prumous admettre la réclamation n'extract nousite en favour d'un magierat c'élètre dans les annales fastasiques. Ce correspondant demande gifac pour fui sous ne prête s'en maint qu'en des repetur et que maintenant qu'en pessonange est réduir a la hanquer ute nous de vous deis rele ne maint me l'extracte la part de notre jeune correspondant ; nous le cutte de part de notre jeune correspondant ; nous re depart altendu que nous n'avans jamais critiqué s'é ben ment étable du en question que sur ses actes de notôtité pu'rique. Quant à se concuré intérieure et prité neus n'avans par à y mettre le tex actes neu Vancancouv pas fait ; et épondant une chose l'en d'arre et qu'i pour attait de l'entraire et part de l'entraire et part de l'entraire de l'entraire et qu'i pour aux d'avance que et a l'entraire de l'entraire et qu'i pour l'entraire de l'entraire de l'entraire et qu'i pour de l'entraire d'avance d'entraire de l'entraire d'avance d'avance de l'entraire d'avance d'avance d'entraire d'avance d'

lemnier inprès du peuvoir des canadiens respectables, de floire à tout propes dans its campagnes sous l'apparence du une chacuifferse loyauté les excursions non seulement it en plus ridicules mais renor les plus vexaoires. Sans la lettre d'en fleure mais nont le plus réfié de mentionner in Ome indicutes mais renor les plus vexaoires. Sans la lettre d'en fleure nous aurions érité de mentionner in Ome indicutement la catastrophe institute que qu'a lent accabler tout-à ccup calut qu'à direc de vouleir prodegre les intégles britanniques, voit res inté être d'en serve d'une les intégles britanniques, voit res intégles, et alle cen flumér qu'a un certain point qu'il passait teut son tessé déconne de les montres de les comments de

## MARIAGES.

A St. Roch, mardi, par le rév. Messira Charest, M. Jean Perron, à Domoiselle Angèle Morin, tous deux de cette ville.

#### necès.

DECES.

A Québec, le 13 avnt evurant, dame Catherine Tarient de Lanaustère, dyérde? à ann, reuve de feu l'incorable fait de la comment de la c

## Annonces.

Aide-toi le eist s'aidera.

# VENTE A L'ENCAN.

PAR G. D. BALZARETTI.

VENTE ETENDUE DE MARCHANDISES SECUES:

Sera vendu LUNDI prochain, 25 du ccurant, et les jours auvants, au magasin de Roneur Syntes, écuyer, rue du Palair, à Deux heures précises, positivement saus réserve:

PROUT son fond précieux de marchandires d'utilité et de goût, trop long à décrire. Unebec 21 avril 1842.

# LIBRAIRIE FRANCAISE.

LIBRAIRIE FRANCAISE.

R. SOUSSIGNÉ a l'honneur d'anformer le jublic de qu'ul vient d'établic avoc les PIEMIERES LIBRAIRES de PARIS des relations D'AFFAIRES qui lui permettont d'antrêduire en Canada, par les voicie ses plus promptes et aux prix les plus modéré, lus productions de la PIESSE et avine, (et donner, a ris de l'aux constitutions de la PIESSE et avine, (et donner, a ris de l'aux constitutions de la PIESSE et avine, (et donner, a ris de l'aux constitutions de la PIESSE et avine, (et donner, a ris de l'aux constitutions de la PIESSE et avine, (et donner, a ris de l'aux constitutions de la cutte pour ont tene et actions avine de la piez reponue. Il se fera au décord de la vier en maigne réservaires de la cutte pour ont tene et action de la piez reponue. Il est autoriré aussi à texe van de a donnements à tous les JURNAVUM de PARIS dans il accommandament publicaires de la production de la piez de

PARIS.

Le sussigné, consumment disposé à mettre en œuvre tous les effects dont il est capable pour être utile à sa çatric d'adoppint, our croire que le public voudra bient de favorpint en converu rapport comme il s'a fait dejà eux tent d'autres et fui accorder une protection dont, il coffer, t'adoption de avantages mutulle.

N. ATHEN

Québec, 21 Avril 1542.

N. AUBIN.

AUX AMIS DU JOURNAL.

Ne sai une a l'imprimerie litho-typ graphique du l'amprimerie l'amprimerie l'amprimerie d'aix, earles computentes et prindes affiches a te, et e a supach on ajoure à demande tou e et fèce de vigneties at t'essim en inhographie onlunire eu en unitain de graure eur cuitre.

Plans de propriédés, de maisons, de meubles on d'emande l'amprimerie de l'amprimerie l

# Edonard Tivierge,

Marchand Tailleur, Rue Craig, St. Roch.

# LOUIS LEMOINE. ARMURIER MÉCANICIEN.

TO RANSPORTERA au îr Mai prochain, son Alelier de la tue St. Valler à la rua St. Jean, dans la par-nière maison contro la Porto St. Jean, ci-derant occupos par fru Mr. P. Cérat, rellier Québec, 21 Avril, 1812.

S'adresser sur les lieux.

14 Avril 1842.

OISSO, OINE BLONDEAU, BENONI ROY, ANTONINE BLONDEAU, BENONI BLAULIEU, LOUIS LEVEQUE.

Si. PASCHA, 8 AVRIL 1842.

N.B.—Les propositions devront circ adressers and S, ndics on an Curé, Messire Hébert, franchis

## AVIS POELES RUSSES.

PA compagnie des Poclies Ruyses est maintenant patte à recevoir des ordres pour l'érection de Pocles utiles et économique. On peut en voir et échantilion tous les jour depuis 8 lieures jusqu'à 5, aux chambres d'encau de G. D. BALLABET, où les ordres econtreçus, ou à la manufacture, rue St. Vallier, No. 99.

JOS. SMOLENSKI. Queber, 27 septembre 1811.

B. CORRIVEAU, CHATELIEN, No. 15, rue La-Do montagne, second magasin en debors de la poti-Perroot, a reçu un lot de redirectivo et manteaus de caunthone, (mad) thomp terrochle, et lient constan-ment chaptous et casquistes aux demières modes.

DEPOTS ET AGENS DU FANTASQUE

On trouve le Fantasque et l'on s'y abonune a QUEBEC, chez Mr. E. Giscans, marchand, maché de la Haute-Ville, et chez Mr. A. Matti Basse Ville.

A MONTREAL chez Mr. I. Boucuen, que Su. Thérèse.

AUX TROIS-RIVIERES chez Mr. OLITHI Bungau, Etud. en Droit.

A NEW-YORK chez Mr. P. A. Brez, 9, Wal-Street, et chez MM. Berard & Mondon, libraires Sie, Hilaire de Roue, Phon. HERTEL DE ROUGELE, 74.5